

Bonjour,

- Plan de continuité d'activité (PCA) : Nous sommes toujours en attente du PCA détaillé...

Cette demande ayant reçu une réponse favorable de votre part, nous commençons à penser que la transparence n'est pas de mise et qu'il y a peut-être un loup...

Nous nous répétons donc encore, (ce que nous ferons jusqu'à satisfaction!) ci-dessous le rappel de notre demande : (première demande le 9 avril !...)

Avoir connaissance des effectifs par structure et métier (comme dans maintenant plusieurs départements) afin de savoir combien d'agents travaillent réellement sur les missions de PCA en précisant les télétravailleurs et les agents en présentiel. En effet, les annonces de la DG sur l'organisation de la campagne ne nous rassurent en rien sur le taux de présence dans les services dans les jours qui arrivent...

Nous souhaitons également avoir un document spécifique établissant très précisément l'ensemble de la situation par SIP :

- effectifs théoriques
- agents empêchés ne pouvant pas être appelés
- télétravailleurs
- possibilités travail à distance supplémentaires

- Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP):

L'employeur a obligation d'établir un DUERP identifiant les risques encourus spécifiques à l'actuelle crise sanitaire. Nous l'avons évoqué lors de l'audio conférence de jeudi dernier.

Où en êtes-vous dans son élaboration ?

- Campagne IR :

- Certains agents reçoivent un mail de leur responsable leur demandant d'assurer un soutien aux SIP sur les e-contact. Ils n'ont pas l'impression que cette sollicitation soit sur la base du volontariat... Vous nous confirmez que cela est bien toujours le cas ? Même question pour la mission CRT.

Merci de bien vouloir nous confirmer également que les responsables de SIP ont toute latitude pour organiser et répartir les missions prioritaires au sein de leur propre effectif. La direction se chargeant uniquement des agents en ASA mobilisables, donc affectés sur des missions non prioritaires, et volontaires pour soutenir les services sur les missions prioritaires.

En effet, cela ne semble pas être le cas, contrairement à ce que vous nous aviez dit lors de notre échange téléphonique.

- Dans l'entretien accordé par notre ministre au journal Le Parisien, celui-ci prétendait que tout était sous-contrôle à la DGFIP et qu'un plan de dé-confinement allait être proposé pour permettre la réception du public à partir du 11 Mai ! Les collègues et leurs représentants sont évidemment très inquiets. Avez-vous des informations complémentaires concernant cette communication ? Avez-vous commencé à travailler sur la période à compter du 11 mai ?

- Dans votre point quotidien du 23 avril vous précisez que *les agents des BDV mobilisés au titre du soutien aux SIE ou de la campagne IR ne doivent pas être positionnés en autorisation d'absence pour contrainte particulière sous SIRHIUS mais en télétravail les jours où ils exercent des missions pour le compte des SIP ou SIE* ;

Merci de bien vouloir nous confirmer que le statut d' « ASA mobilisables » est modifié dans sirhius pour tous les agents du département qui sont ou vont être mobilisés en soutien.

- En cas d'augmentation du présentiel (dans la limite des 40 %!) vous nous avez indiqué avoir travaillé sur une organisation dite « spatiale » pour l'installation physique des agents. Nous souhaitons que soit porté à notre connaissance les plans qui reflètent la situation retenue par la DDFIP 38.(information donnée par M Jaccoud lors de la réunion en audio du jeudi 15 avril).

- Il remonte de plusieurs départements des incidents importants avec les usagers se déplaçant sur nos sites. Pouvez-vous nous confirmer que dans notre département les RDV physiques ont bien été annulés et qu'ils sont toujours totalement impossibles. Est-ce qu'un affichage indiquant la fermeture des sites au public a été bien fait sur tous les sites ? Est-ce que les messages d'attente téléphonique de chaque site ont été également modifiés dans ce sens ?

- Le nouvel affichage extérieur sur le site de Rhin et Danube indiquant « accès réservé au service » nous fait craindre le pire en terme de ré-ouverture... Pouvez-vous nous en donner l'explication ?

- Le 18 mai, les contrôleurs et inspecteurs stagiaires vont arriver dans département.

Nous avons évoqué ce point lors de la réunion audio du 15 avril, et à cette date vous n'aviez pas encore de réponse à nous apporter. Le DRFiP du Rhône vient d'informer les représentants du personnels à ce sujet.

En Isère, avez-vous réfléchi à la manière dont vous allez organiser leur arrivée ? Les avez-vous contactés pour connaître leur situation (garde d'enfants, agents fragilisés...) ?

NRP :

Evidemment, l'actualité covid 19 prime dans la période, mais nous continuons à combattre cette réforme. Les restructurations en cours ne peuvent que fragiliser la DGFIP : Il faut stopper toutes les opérations de restructurations et en finir avec tout ce qui affaiblirait la DGFIP, ce qui suppose de stopper le NRP. Et le même raisonnement vaut pour les suppressions d'emplois.

Vous devez annoncer le retrait, et si ce n'est pas en votre pouvoir au moins le report de toutes les opérations prévues dans notre département au 1er janvier 2021. Même chose pour celles du 1er janvier 2022.

Pour Solidaires Finances Publiques 38, compte-tenu de leur engagement actuel et de la durée de rebond après la crise, aucun agent ne doit avoir à subir en parallèle de telles opérations.

Cordialement

Pour la section Solidaires Finances Publiques 38

Isabelle FERRUCCI